

Pour une charte du Dehors !

Cela fait près d'un an que nous vivons une crise sanitaire, s'ajoutant à la crise sociale et écologique. Nous avons dû nous organiser, nous adapter pour maintenir nos activités, réorganiser nos espaces de sociabilité pour ne pas vivre replié sur le « Boulot – dodo »... Cette crise repose l'importance de nos espaces de vie collectif, et nous oblige à ré-interroger dans l'urgence notre rapport entre le vivre dedans et le dehors.

Les ACM – Accueil de Loisirs DEHORS dès l'été 2021 !

Ces enjeux concernent l'ensemble des structures collectives et éducatives (école, crèche, accueil de loisirs, maison de quartier, base de loisirs...). On assiste alors à un regain d'intérêt pour le dehors. Tant mieux ! Le rapport au-dehors devient un enjeu global. La crainte de mal faire, le mythe du « tout contrôle », une pratique d'autocensure en lien avec des contraintes législatives fantasmées, ont mené à une trop grande aseptisation progressive des pratiques.

Le contexte sanitaire actuel (avec parfois des décrets interdisant l'activité de l'intérieur) nous impose de nouvelles pratiques vers le dehors, un autre rapport aux cours (re-végétalisation, cabanes, espaces palettes ...). Ce regain suscité par des enjeux sanitaires, nous amène aussi à reposer des préoccupations éducatives au sens du vivre dehors.

Le contexte sanitaire : Être dehors, c'est bon pour la santé.

Vivre dehors est essentiel pour notre santé dans sa globalité, permet de :

- 1 – Lutter contre les maladies, virus, épidémies. Être en extérieur, vivre dehors, renforce le système immunitaire et diminue les risques infectieux
- 2 – Favoriser le bien être global (physique et mental). Le dehors permet de réduire l'agressivité, le stress, permet une meilleure concentration, des relations plus sereines, rien que part la réduction des « brouhaha » et des niveaux sonores.
- 3- Développer des compétences, émotionnelles et sociales, par la connaissance de son environnement, l'éveil des sens et la mise en interaction avec l'autre autour d'un élément naturel. Dedans, les interactions sont plus souvent subies car restreintes par l'espace. Dehors, les rencontres peuvent être plus choisies, coopératives et répondre aux besoins des rythmes individuels. L'espace extérieur donne aux enfants plus d'autonomie et de sérénité dans leurs liens aux autres, ainsi cela permet aux adultes d'être moins interventionnistes auprès d'eux...

Le dehors, enjeux éducatifs.

- 1 - Le dehors n'implique pas nécessairement une suppression des activités du dedans. Avec des adaptations (cabane, bâches, vêtements adéquats...) Le milieu permet une plus grande richesse et une diversité des pratiques (ludiques, sensorielle, symbolique, scientifique, observation...)

3 - Le milieu permet une chaîne d'activité plus rapide et plus riche (À partir de l'eau, du vent...)

4 – Le milieu extérieur permet une liberté d'agir et de penser, fondatrice d'une vraie autonomie. Nous avons souvent des espaces intérieurs maîtrisés, lissés, uniformisés alors que l'extérieur est moins prévisible, avec des sols, des volumes, des matières différentes (terre, bois, gravier, herbe...) et des interactions plus variées. Cette liberté favorise la motricité et l'autonomie.

5 – Se (re) – construire un rapport affectif au milieu, et ainsi un désir de le comprendre et d'en prendre soin. Le dehors permet alors une prise de conscience des équilibres écologiques et sociaux, et développe celle d'un développement durable.

Sortir, dès maintenant ! Comment ?

En plusieurs étapes :

- **La 1ère** : Aménager des espaces de cours (table dehors pour manger, pour l'activité, des bacs avec de la terre, du sable, des jeux extérieurs, des zones d'ombre pour des siestes et activités calmes, des palettes pour des aménagements spécifiques ...)
- **La 2nd** étape : utiliser, se déplacer dans un espace naturel (de la journée à l'ensemble du mois). Si la période est longue (une semaine ou plus) des aménagements légers et semi-permanents sont nécessaires

De manière globale il est nécessaire de réfléchir aux vêtements et à leur stockage (vêtements variés en fonction de la météo). Le centre se doit de constituer son propre stock (ressourcerie ...). De plus, bien vivre le dehors nécessite une prise en compte des rythmes et des besoins : Une réflexion autour des moments et espaces de repos (Fatigué-e, il est plus dur d'apprécier le vent, le froid ...), de l'alimentation (Affamé-e, il est plus dur d'affronter le vent, le froid ...), de l'hygiène (Ne pas pouvoir faire ses besoins sereinement rend le moment fort désagréable ...).

Les signataires se proposent d'accompagner ces politiques éducatives par la formation, la construction d'outils, de documentation. Fonctionner collectivement pour analyser et partager nos pratiques.

Pour plus d'informations :

CEMEA Pays de la Loire
accueil@cemea-pdll.org

**102 rue St Jacques
44 200 NANTES
02 51 86 02 60**

**4 bd Victor Hugo
44600 Saint Nazaire
02 51 86 02 60**

**71 avenue Yzeux
72000 Le Mans
02 43 82 73 08**

**108 rue du Pré-Pigeon
49100 Angers
02 41 44 31 14**

